



OFFRE D'EMPLOI PERMANENT Garde gestionnaire des espaces naturels

Mai 2022

**La COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN
(18 000 habitants, 10 communes)**

RECRUTE

un.e garde gestionnaire des espaces naturels

CONTEXTE ET MOTIF DE RECRUTEMENT

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est composée de 10 communes dont 4 littorales situées en Baie d'Audierne. La récente obtention du label Ramsar, la candidature de la collectivité à la création d'une réserve naturelle régionale et le développement de la fréquentation sur les espaces littoraux conduisent la collectivité à se doter d'un agent permettant de sensibiliser les usagers à la préservation de ses espaces naturels littoraux.

Composée d'éléments remarquables comme les dunes, le cordon de galets ou d'espèces emblématiques tel que le Gravelot à collier interrompu, la Baie d'Audierne représente un réel enjeu de protection.

C'est dans ce contexte, avec l'objectif de sensibiliser les usagers et faire respecter les arrêtés municipaux, préfectoraux et la réglementation nationale relative aux espaces naturels sensibles qu'un poste de garde gestionnaire des espaces naturels est créé à la Communauté de Communes.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Rattaché au service environnement, sous la responsabilité du technicien environnement, le garde gestionnaire des espaces naturels participera à la mise en œuvre de la politique de gestion et de surveillance des espaces naturels sensibles propriétés du Conservatoire du littoral, du Conseil départemental du Finistère ou relevant du Domaine Public Maritime, déclarés d'intérêt communautaire. L'exercice des missions en lien étroit avec l'ensemble des agents du service (1 technicien, 1 animateur et 2 agents de terrain) est nécessaire à la gestion des sites en relation avec les différents partenaires et acteurs institutionnels et associatifs.

Pour l'exercice des missions de police, une formation préalable à une demande de commissionnement « garde du littoral » et à l'assermentation sera nécessairement suivie.

Les missions seront principalement exercées en extérieur avec de nombreux déplacements sur site (permis B indispensable) mais le poste comprend également un volet administratif pour mener à bien les missions. Il est à souligner à la fois l'aspect saisonnier de certaines activités en fonction des lieux, de la fréquentation touristique (travail WE/féries possible) mais également l'aspect solitaire de certaines des activités sur site.

ACTIVITES

SURVEILLER LES ESPACES NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET POLICE DE LA NATURE :

- surveiller l'ensemble des propriétés du Conservatoire, celles du Conseil départemental du Finistère et du Domaine Public Maritime ;
- veiller au bon respect et à l'application des réglementations municipales, préfectorales et nationales en matière de régulation des usages sur les sites naturels d'intérêt communautaire et de protection de la nature pour lesquelles le garde est assermenté ;
- aller au contact de(s) usager(s) contrevenant(s), les sensibiliser, et prendre la mesure adaptée à la situation pour faire cesser l'infraction (de la simple information à la verbalisation) ;
- mettre en œuvre les pouvoirs de Police si besoin (verbalisation, timbre-amende) ;
- informer les propriétaires publics et la hiérarchie de la Communauté de Communes en cas d'infractions via des comptes-rendus de terrain ;

- assurer le lien avec l'Office Français de la Biodiversité et les autres services de l'État en charge de la protection de la Nature ;

SUIVRE LES CONVENTIONS D'USAGES SUR LES ESPACES NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- connaître les conventions d'usages existantes ;
- surveiller le bon respect du cahier des charges des conventions ;
- informer les propriétaires et la hiérarchie de la Communauté de Communes en cas de non-respect du cahier des charges ;

ÉVALUER LES BESOINS EN MATIERE DE GESTION DES ESPACES NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- visiter régulièrement les espaces naturels d'intérêt communautaire pour identifier les besoins d'intervention en lien avec le technicien environnement en tenant compte du DOCOB du site Natura 2000 (si concerné), des plans de gestion de la collectivité et du propriétaire des terrains ou de tout autre document de gestion référencé.

PARTICIPER A LA GESTION DES TERRAINS, AUX ACTIONS DE RESTAURATION ET DE PRESERVATION DES ESPACES NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- définir, en lien avec le technicien environnement, la procédure de réalisation des opérations de gestion, de restauration et de préservation des espaces naturels d'intérêt communautaire ;
- préparer les chantiers en lien avec l'équipe du service environnement ;
- participer aux actions de gestion, de restauration et de préservation des espaces naturels d'intérêt communautaire ;
- en lien avec le technicien environnement, suivre les chantiers dans les Espaces Naturels Sensibles.

SUIVRE LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TERRAIN ET LES PORTEURS DE PROJET :

- relations avec les communes et leurs services, les porteurs de projet (manifestations, travaux, etc.), les associations (protection de la nature, usagers, professionnels, etc.) et institutionnels ;
- en lien avec le technicien environnement, instruire et encadrer les demandes d'utilisation du site par des porteurs de projet.

CONTRIBUER AUX ECHANGES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE :

- participer aux échanges et réflexions entre le gestionnaire et les propriétaires publics concernant la gestion, la préservation et la promotion des espaces naturels d'intérêt communautaire ;
- proposer des orientations de gestion, de préservation et de promotion des espaces naturels d'intérêt communautaire ;
- participer à la rédaction des différents documents de liaison (bilans, mails, courriers, ...) entre la Communauté de Communes et les propriétaires des ENS.

VALORISER LES ESPACES NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

- participer à la création d'outils de communication ;
- participer aux réunions extérieures concernant son champ de compétences ;
- accueillir et informer les usagers du site sur ses domaines de compétences ;
- participer à certaines animations dans le cadre de ses compétences.

REALISER DES SUIVIS NATURALISTES :

- participer à l'élaboration de protocoles de suivis naturalistes ;
- mettre en œuvre les protocoles de suivis naturalistes ;
- rédiger les rapports et bilans annuels des suivis naturalistes.

PROFIL RECHERCHE

- Formation dans le domaine de l'environnement (BTSA GPN, Licence pro Gestionnaire des espaces naturels...) ou expérience significative dans une mission similaire ou dans la gestion des espaces naturels et/ou la sensibilisation à l'environnement ;
- garde commissionné apprécié ou apte à le devenir (suivi de la formation préalable à la demande de commissionnement) ;
- connaissance de la réglementation des espaces naturels et des espèces protégées ;

- connaissance de l'écologie et en gestion des milieux naturels, en particulier littorales appréciées ;
- connaissance naturalistes appréciées ;
- Police de la nature, régulation des conflits ;
- aptitudes rédactionnelles et pédagogiques ;
- maîtrise de soi, autonomie, sens de l'initiative ;
- travail en équipe ;
- bonnes capacités physiques et sens de l'observation ;
- utilisation d'outils mécaniques (débrousailleuse, tronçonneuse...) ;
- permis B indispensable.

GRADES ASSOCIES

Cadre d'emplois des techniciens, catégorie B. A défaut, recrutement par la voie contractuelle.

TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire, action sociale : collectivité adhérente au CNAS, contrat prévoyance avec participation employeur, participation employeur aux contrats de mutuelle labellisés FPT
- Poste basé à Pouldreuzic

CANDIDATURE

Lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative à adresser à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

- soit par courriel : recrutement@cchpb.com
- soit par courrier : 2A rue de la Mer 29710 POULDREUZIC

en précisant la référence **2022-22**.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

3 juin 2022

POSTE A POURVOIR

Au plus tôt